

**BUREAU DU 14 JANVIER 2021 À 8H00**

**COMPTE-RENDU**

Le jeudi 14 janvier 2021 à 8h le Bureau d'AQUAVESC s'est réuni légalement convoqué par M. Erik LINQUIER.

Sont présents :

*CA VGP* : Erik LINQUIER, Richard DELEPIERRE, Luc WATTELLE

*CA SQY* : Eva ROUSSEL, Catherine BASTONI

*EPT GPSO* : Pierre CHEVALIER

*EPT POLD* : Eric BERDOATI

**Date de la convocation** : 8 janvier 2020

**Date d'affichage** : 8 janvier 2020

**Nombre de membres**: En exercice : 7   Présents : 7   Votants : 7

Tous les débats de l'assemblée sont enregistrés et mis à disposition du public.

Le Quorum étant atteint la séance est ouverte à 8h.

\*\*\*

### **2021/01 : Détermination des règles d'organisation d'une séance du Bureau à distance par visioconférence (ou audioconférence)**

**Ayant entendu l'exposé,**

**Le Bureau,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** le règlement pour l'organisation d'une séance du Bureau à distance annexé à la présente décision à valeur délibérative.

**CHARGE** Monsieur le Président d'exécuter la présente décision à valeur délibérative.

\*\*\*

### **2021/02 : Avenant n°1 – Marché public maîtrise d'œuvre réservoir Hubies Louveciennes**

**Ayant entendu l'exposé,**

**Le Bureau,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre relatif au renouvellement des réseaux entre l'usine de Louveciennes et les réservoirs des Hubies (78).

**AUTORISE** le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre relatif au renouvellement des réseaux entre l'usine de Louveciennes et les réservoirs des Hubies (78), et tout document y afférent.

\*\*\*

### **2021/03 : Avenant n°1 – Accord-cadre à bons de commande pour des travaux de renouvellement et pose de canalisations d'alimentation en eau potable sur le territoire d'AQUAVESC (ex-SMGSEVESC)**

**Ayant entendu l'exposé,**

**Le Bureau,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** l'avenant n°1 à l'accord-cadre à bons de commande pour des travaux de renouvellement et pose de canalisations d'alimentation en eau potable sur le territoire d'AQUAVESC (ex-SMGSEVESC).

**AUTORISE** le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer l'avenant n°1 à l'accord-cadre à bons de commande pour des travaux de renouvellement et pose de canalisations d'alimentation en eau potable sur le territoire d'AQUAVESC (ex-SMGSEVESC), et tout document y afférent.

\*\*\*

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché le 19 janvier 2021.

**Erik LINQUIER**  
**Président d'AQUAVESC**